



Règles Centre équestre d'Oliva Nova

- Monté à cheval, tout le monde doit porter un casque à tout moment.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans toute la durée des installations sans exception.
- Il est strictement interdit de recharger tout équipement électronique (trottinettes électriques, blanquets magnétiques, etc.) pendant la nuit ou sans surveillance – tolérance zéro.
- Le longing n'est autorisé que dans les arènes désignées dans la zone des écuries.
- Seule la marche à la main est autorisée sur le sentier de marche manuelle, l'équitation ou la fente étant totalement interdites.
- Fumer dans les écuries est strictement interdit.
- Ne laissez pas vos déchets sur le parking, les selleries ou les lieux de tasses. Les déchets ne doivent pas être mis avec la literie sale dans les endroits à tasses.
- Éloignez vos chevaux de mâchouiller les clôtures en bois autour des arènes et les en bois des structures.
- Les motos, quads, etc. ne sont pas autorisés dans les écuries et les zones de compétition.
- AUCUNE voiture n'est autorisée dans la zone des écuries ni sur le parking des camions zone.
- Seuls les ventilateurs/ventilateurs alimentés par batterie sont autorisés dans la zone stable.
- Deux camions à chevaux ne sont pas autorisés à se garer dans le parking ou la zone des écuries. Deux camions à chevaux garés sur le parking seront retirés aux frais du propriétaire. Deux camions à chevaux doivent se garer au parking au bout de la route menant aux écuries.
- Tout type de déversement de déchets dans la boue est strictement interdit. Seuls les déchets organiques (fumier). Les infractions seront sanctionnées.
- Des camions de service sont disponibles pour vider les réservoirs d'eau noire. Pour réserver ce service, veuillez contacter le gestionnaire d'écurie. Il est strictement interdit d'ouvrir le réservoir d'eau noire. Toute infraction sera sanctionnée d'une amende de 200€.
- Les feux ouverts (l'utilisation de réchauds de camping/barbecues, etc.) sont strictement interdits partout sur le site du salon.
- Le L'organisateur de l'événement n'acceptera aucune livraison de fournisseurs externes sur le terrain du salon.
- Il est interdit d'apporter des camions, caravanes ou remorques n'appartenant pas à un passager dans la zone des écuries.

- Il est interdit d'apporter des camions, remorques ou autres véhicules avec copeaux, paille ou foin dans la zone des écuries et les terrains d'exposition.
- Toute offre ou vente de produits, biens et services, etc., sur le terrain du salon et dans l'écurie sans aucun accord préalable avec l'organisateur de l'événement est strictement interdite.
- Les journalistes et photographes doivent se présenter à leur arrivée à la Organisateur d'événements. Il est interdit de vendre des photos et vidéos sans l'autorisation de l'organisateur de l'événement.
- Toute cruauté envers les chevaux sera annoncée, le L'organisateur de l'événement peut refuser l'accès au CEON à toutes les personnes impliquées.
- L'organisateur de l'événement (y compris ses employés, représentants et responsables du salon) ne sera pas responsable de tout accident, blessure ou dommage pouvant survenir, ni de toute maladie ou maladie qui pourrait être contractée par un cheval ou un objet personnel engagé lors de l'événement, quoi qu'il en soit, et les athlètes ainsi que propriétaires de chevaux doivent indemniser l'organisateur de l'événement contre toute responsabilité résultant d'un accident, blessure, dommage, maladie ou maladie.
- Les chevaux, les athlètes et leurs effets personnels sont sous leur propre responsabilité avant, pendant et après l'ensemble de l'événement et entre les tournées.
- Les véhicules garés dans les installations de stationnement du CEON qui pourraient obstruer ou perturber l'événement peuvent être déplacés dans une autre zone des installations du CEON où ils n'interfèrent pas avec l'événement.

Entrer en CEON se fait à vos risques et périls.

En entrant dans les installations CEON, les règles de la maison ainsi que les règlements et conditions du calendrier officiel sont pleinement acceptés.